

« La SPAEN'ette » Mélox

n°9— novembre 2021



Agissement sexuel, sexisme, harcèlement... KESACO??

« Toi, tu es là pour les quotas ».

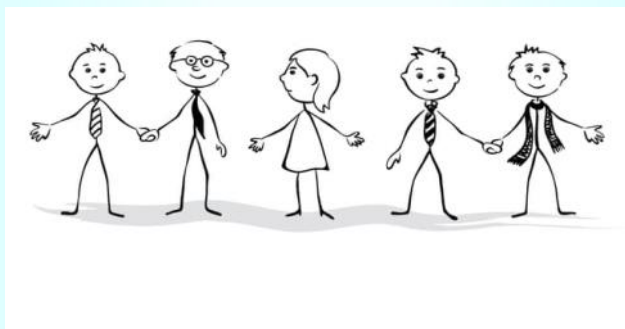
« Je tente de promouvoir les femmes bien que les dossiers soient techniques »

« Heureusement, on a Camille, notre atout charme de la mission »

Face à une femme qui exprime son ambition, commentaire de son N+1 : « Et tes enfants ? ».

« De toutes façon vous les garçons, vous ne savez pas faire deux choses à la fois »

Le **sexisme** est une attitude discriminatoire fondée sur le sexe d'une personne.



Depuis et uniquement depuis septembre 2015, le sexisme est intégré dans le code du travail (art L1142-2-1) : « Nul ne doit subir d'agissements sexistes définis comme tout agissement lié au sexe d'une personne ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant ». Il peut être :

Ordinaire, voire « bienveillant » : plaisanteries, remarques et compliments sur le physique ou la tenue, propos infantilisants, petits surnoms, surprotection

Hostile : irrespect, propos grossiers, incivilités, couper systématiquement la parole, comportements ou propos condescendants, ignorer/ne pas saluer. Il peut être considéré depuis 2018 comme un **outrage sexiste** et réprimé par le Code Pénal, par une contravention pouvant aller jusqu'à 1 000 euros d'amende.

Le harcèlement sexuel / l'agression sexuelle

Le harcèlement sexuel peut être de deux natures :

- **acte isolé** : menaces ou pressions graves dans le but d'obtenir pour soi ou autrui un acte de nature sexuelle,
- **répétition** de propos ou de comportements, subits et non désirés, à connotation sexuelles **ou** sexistes, dégradants - humiliants - intimidants - ou hostiles. Il peut cibler une ou plusieurs personnes, être d'ambiance ou direct et peut avoir lieu en dehors des horaires et lieux de travail, s'il y a un lien avec le travail, et si l'entreprise en a connaissance.



C'est un délit pénal pouvant entraîner une condamnation allant jusqu'à 2 ans de prison ferme et 30 000 euros d'amendes ; la sanction disciplinaire peut aller jusqu'au licenciement pour faute lourde.

S'il y a un contact physique par surprise, contrainte, ou menace, sur une partie intime du corps, nous sommes en présence d'une agression sexuelle, dans ce cas, la peine de prison peut être portée à 3 ans.

A Mélox, comme la loi l'exige, deux référentes sexisme ont été désignées: Severine Armet (dir) et Muriel Méjean (CFE-CGC).

N'hésitez pas, au moindre doute, à faire appel à vos élu(e)s UNSA-SPAEN. Nous sommes formés sur ces questions, et l'accompagnement aux victimes.

Les sujets de ces mois ci



A la Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail:

Suivi des indicateurs:

- Accidentologie Mélox et Entreprises Extérieures,
- Ruptures de confinement, Dosimétrie,
- Suivi du nettoyage des protections biologiques et panneaux,
- Evènements déclarés à l'ASN,
- Admissions au SST Marcoule.

Présentations:

- Du REX de la modification d'organisation à DMCO/MN/PdR,
- Du PMMA (remplaçant du KIWAGLASS),
- Sur les neutrons rapides, leur formation et leur présence à Mélox,
- Du dossier technique Amiante,
- Du REX sur la dosimétrie de l'arrêt programmé de maintenance.

L'inspection portait sur les salles du Bat 518

Au Comité Social et Economique :

Information sur:

- Le suivi des effectifs,
- Information Covid,
- Point de situation détaillé de l'avancement de l'évacuation des pots PI des presses et de NXN,
- La réaffectation des ressources D2I Mélox,
- les RTT imposés 2022,
- le projet d'évolution du code éthique du règlement intérieur,
- l'analyse de l'événement des fissures des Jarres J80 et présentation des actions correctives,
- Le rectificatif du bilan comptable 2020,

.Informations du président sur:

- le petit rebond des cas de Covid,
- Les travaux sur le parking,
- La reprise post Arrêt programmé de maintenance,
- La problématique de l'UO2 Vastéras

Pour Mélox, hors instances:

PdP INITIAL- Entreprise SMTS- Travaux de Chaudronnerie - Tuyauterie - Soudure
Réunion sur l'Arbre de Noël 2021 à Caderousse
Réunion sur les voyages de la commission sport (préparation du voyage à Los Angeles en avril 2022),

Réunions sur la billetterie (ouverture au remboursement des billets achetés hors Mélox, nouveaux billets, évolution de l'émarginement)
Réunion sorties famille (préparation week end à Budapest et à Paris, bons thalasso au Spa de Malaucène)

En commission diversité:

Plan d'actions Handicap

En Commission QVT:

Plan d'action sur la Qualité de Vie au Travail

Au Comité Social et Economique EXTRA VISION

Informations sur les orientations stratégiques

Pour Orano Groupe:

Réunion sur le projet Nouvel Equilibre Social (NES)

Contactez-nous !

Rejoignez-nous !

Didier Carlier 53085 ou 07 87 24 72 90

Laurent Thomassin 53052

Sandrine Duarte Louro